

## PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Année scolaire : 2022-2023

Numéro de séance : 2

Date de convocation : 18 Novembre 2022

Présidence de : Adonis ZOUÉIN

Quorum : 16

Nombre des présents : 19

Nombre d'absents excusés : 10

SOMMAIRE	Décision	Page	Le secrétaire	
			Numéro d'acte	Pièces jointes
DES QUESTIONS TRAITÉES	Avis Vote Extrait Motion			désignation N°
1 – Adoption du PV du dernier CA				
2 – Vie pédagogique et éducative :				
→ Projets et voyages				
3 – Affaires budgétaires et financières :				
→ Budget 2023				
4 – Questions diverses				

Le Président  
Adonis ZOUÉIN

Le secrétaire  
Corinne LAMY



# PRESENCE AU CONSEIL

Séance du 29 Novembre 2022

Qualité		Titulaires				Suppléants			
		Nom – Prénom	P	A	E	Nom-Prénom	P	A	E
<b>Administration</b>	Chef d'établissement	ZOUEIN Adonis	X						
	Gestionnaire	RAMIANDRISOA Christelle	X						
	CPE	BOURRY Samuel	X						
	DDFPT	BOURRET Karelle			X				
	.....	3							
<b>Elus locaux</b>	Collectivité de rattachement								
	Groupement de commune								
	Commune siège	KOHLER Marie	X						
	Commune siège								
	Conseil régional	CHASSAGNE Christelle			X				
	Conseil régional	RIOU Guillaume			X				
<b>Personnalité qualifiée</b>		SAUVAGET Ludovic	X						
<b>Total présents</b>		<b>2</b>							
<b>Personnels de l'établissement</b>	Personnels d'enseignement	TEXIER Alicia			X	BREGERON Pascal	X		
		WAST Yannick	X						
		BURNEL Karine	X						
		RENOUX Karine			X	MERLE Catherine	X		
		BENOIT Kévin			X				
		AUDIGIER Logan			X				
		GATELIER Adeline	X						
	Personnels administratifs, techniques et ouvriers, sociaux et de sante	LAMY Corinne	X						
		THEVENET Marie	X						
		CHARUAULT Sandrine			X				
<b>Total présents</b>		<b>7</b>							
<b>Parents d'élèves et élèves</b>	Elus parents d'élèves	BROTHIER Nathalie			X				
		AUCHER Marie-Laure			X				
		BRUNET Delphine			X				
		FERRU Rose-Marie	X						
		BIGET Alain	X						
	Elèves	BELLANGER Elfie	X						
		DUBRAY Marine	X						
		RISQUER Maiwenn	X						
		BOUILLER Gabin	X						
		CIBIEL-MARIN Laëtitia	X						
<b>Total présents</b>		<b>7</b>							

## PREAMBULE

Monsieur ZOUEIN ouvre la séance à 18h08. Mme LAMY est nommée secrétaire de séance.  
Monsieur PALEZIS, agent comptable est présent pour accompagner le chef d'établissement dans la présentation du budget.

## RUBRIQUE 1. APPROBATION DU PV DU DERNIER CA

Adoption du compte rendu du précédent conseil d'administration en date du 17/10/2022.

Le compte rendu du précédent conseil est soumis au vote :

Nombre de votants	POUR	CONTRE	ABSTENTION
19	19	0	0

Mme KOHLER, représentante de la commune de Chef-Boutonne, demande à nouveau le rapport d'autoévaluation. M. Zouein le transmettra ainsi qu'à tous les membres du CA,

## RUBRIQUE 2. VIE PEDAGOGIQUE ET EDUCATIVE

### 1- Convention Boxe :

Monsieur le Proviseur explique que dans le cadre de l'internat d'excellence, une activité boxe a déjà été mise en place l'an dernier. Le nombre de séances minimum est de 17 mais peut aller jusqu'à 34 si la Région accorde une subvention au lycée. Le coût de la séance est de 83€.

Le renouvellement de cette convention pour l'année civile (2023) est soumise au vote

Nombre de votants	POUR	CONTRE	ABSTENTION
19	19	0	0

### 2- Convention ERASMUS :

Monsieur ZOUEIN, proviseur, informe les membres du CA que certains de nos élèves partent en stage 4 semaines à l'étranger à savoir en Espagne (17 élèves) et en Irlande (6 élèves). Il poursuit en indiquant que ces élèves sont évalués sur les lieux et doivent passer une épreuve de mobilité. Enfin, le coût de cette période s'élève à 45 576€.

Madame KOHLER intervient pour connaître le programme de cette période de stage.

Madame BURNEL, enseignante, explique que les élèves sont placés en entreprises à leur arrivée, que ces entreprises ont été trouvées par les enseignants et que ce sont les mêmes types de stage qu'en France. Elle continue en précisant que pour les élèves de vente, les entreprises sont connues grâce au partenariat et que celles-ci peuvent recontacter les enseignants si elles ont besoin de stagiaires. De plus, elle ajoute que, sur place, les enseignants contactent d'autres entreprises afin d'établir un partenariat qui facilitera les échanges. Enfin, elle précise que Soria est une petite ville très agréable, que les élèves dorment dans une auberge dont les propriétaires sont en relation depuis très longtemps avec les enseignantes de Chef-Boutonne et donc que nos élèves sont vraiment très bien accueillis et entourés.

Quant aux stages qui se déroulent en Irlande, Mme BURNEL indique de c'est une agence qui cherche les entreprises pour effectuer les stages et que les élèves sont hébergés en familles d'accueil.

La date de début du stage est prévue pour le 29 mai et prend fin le 24 juin.

Madame KOHLER propose à Madame BURNEL de publier un article concernant les stages effectués par les élèves à l'étranger, idée fortement approuvée par le corps enseignant.

Un vote est donc demandé afin de valider cette convention ERASMUS.

Nombre de votants	POUR	CONTRE	ABSTENTION
19	19	0	0

3- Découverte du salon professionnel de Paris :

Madame BURNEL présente le projet. Elle indique que ses objectifs sont la découverte de la capitale et de sa culture, car certains élèves ne voyagent jamais, mais aussi leur faire découvrir cette foire ainsi que l'Assemblée Nationale où ils seront accueillis et guidés par Madame BATHO.

Monsieur le Proviseur reprend la parole pour annoncer que le montant total de ce projet s'élève à 11007,04€ avec une participation par famille de 50€.

Un vote est demandé pour l'approbation de la participation des familles à hauteur de 50€.

Nombre de votants	POUR	CONTRE	ABSTENTION
19	19	0	0

4- Contrat TURBOSELF :

Monsieur le proviseur met au vote un contrat de maintenance de TurboSelf afin d'assurer le bon fonctionnement du logiciel.

Le coût annuel de ce contrat est de 1290.80€ HT et que c'est un contrat renouvelable 3 ans.

Madame BURNEL, représentante des personnels, prend la parole pour exprimer sa désapprobation. Elle se sent obligée de voter « pour » alors que c'est la Région qui impose ce système. Elle se demande pourquoi voter étant donné que les décisions sont déjà prises.

Monsieur le proviseur répond que les travaux d'installation de TurboSelf (bornes, logiciels, etc.) ont été subventionnés par la région. Si le Conseil d'administration n'adopte pas le contrat de maintenance, les bornes de réservation et le système de gestion des repas seront retirés.

D'autre part, Madame BURNEL, souhaiterait qu'on lui présente les économies réalisées avec ce système puisque c'est ce que la Région invoquait comme raison pour l'implanter dans les établissements scolaires.

Monsieur ZOUËIN a répondu qu'il était très difficile actuellement de mesurer le gaspillage évité.

Ce contrat est soumis au vote :

Nombre de votants	POUR	CONTRE	ABSTENTION
19	13	2	4

### **RUBRIQUE 3. AFFAIRES BUDGETAIRES ET FINANCIERES**

Le Budget prévisionnel 2023 :

Monsieur le Proviseur présente le budget prévisionnel aux membres du CA.

Il indique que si les dépenses liées aux énergies se révèlent être supérieures à celles qui avaient été prévues dans le budget prévisionnel, la Région octroie une dotation supplémentaire en mars ou avril de l'année 2023.

Lors de la présentation des différents éléments, Madame KOHLER s'interroge sur l'augmentation très nette des achats de denrées conventionnelles alors que les achats d'origine Bio sont en forte régression. Selon elle, les produits Bio sont de meilleure qualité.

A cela, M. PALEZIS, agent comptable lui répond que l'établissement privilégie les circuits courts et les produits locaux qui sont souvent de meilleure qualité. Cependant, il est possible de commander des produits conventionnels chez un commerçant Bio.

Monsieur ZOUËIN rajoute que la priorité est d'avoir des produits de très bonne qualité à moindre coût.

Concernant le budget du SRH 2023, Monsieur PALEZIS informe les membres du CA qu'il n'est plus possible de reverser des sommes de service en service. Il y a donc des clés de répartition.

Madame KOHLER montre son inquiétude concernant le paiement des factures d'énergie (gaz, électricité, eau) car elle suppose que les sommes proposées au budget prévisionnel ne correspondront pas à la réalité. Néanmoins, Monsieur PALEZIS lui précise que si c'était le cas, un ajustement peut être envisagé. Enfin, il rajoute que la Région fait du cas par cas et qu'en aucun cas, ce sont les lycées qui paieront l'augmentation.

2 votes sont demandés :

Vote concernant l'intégralité du projet du budget :

Nombre de votants	POUR	CONTRE	ABSTENTION
19	19	0	0

Vote concernant la délégation de signature donnée au chef d'établissement pour passation des marchés à incidence financière :

Nombre de votants	POUR	CONTRE	ABSTENTION
19	19	0	0

#### **RUBRIQUE 4. QUESTIONS DIVERSES**

Monsieur le Proviseur donne la parole à Elfie BELLANGER, représentante des élèves et vice-présidente du CVL, qui souhaite poser plusieurs questions :

- 1- Les garçons internes aimeraient avoir dans leurs chambres un miroir comme les filles.  
Monsieur ZOUËIN est tout à fait favorable à cette idée.
- 2- Elfie demande si un accès au CDI est possible entre midi et 14h.  
Monsieur WAST, documentaliste, indique que le CDI est ouvert à partir de 13h.
- 3- Elfie aimerait savoir si les élèves internes qui restent à l'internat lors de leurs périodes de stage peuvent prétendre à une indemnisation.  
Monsieur le Proviseur lui dit que la convention de remboursement des frais de stage sera revue.
- 4- Enfin, les enseignants soulèvent le problème de l'absence de l'infirmière et de l'assistante sociale, car ils se retrouvent face parfois à des situations très délicates à gérer au lycée.  
Une motion a été signée pour alerter les autorités.

Monsieur ZOUËIN lève la séance à 20h10.